

Hypolaïs icterine, *Hippolais icterina* (Vieillot, 1817)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Il s'agit d'un oiseau de taille modeste à l'apparence générale voisine de celle des rousserolles, avec une silhouette élancée et une tête pointue au front fuyant. La teinte générale est verdâtre pour le dessus et jaune pour le dessous. On peut de plus observer un sourcil jaune assez bref, un panneau alaire pâle et la couleur gris plomb des pattes. Des individus représentant une phase grise peuvent être occasionnellement observés. Dans ce cas, le vert est remplacé par un gris clair et le jaune par du blanc. Les sexes sont semblables. Les juvéniles sont extrêmement semblables aux adultes. La mue a lieu sur les quartiers d'hiver et les oiseaux ont donc un plumage neuf lors de leur retour migratoire. Le chant est extrêmement riche et diversifié (JCR, CD3/pl.98), et représente avec les cris l'un des meilleurs moyens d'identifier l'espèce sur le terrain. Il est assez sonore et présente un débit rapide enchaînant des motifs apparemment spécifiques et des imitations d'un grand nombre d'espèces dont la qualité et la diversité n'ont rien à envier à la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*). Aucune structure particulière ne le caractérise, si ce n'est une tendance à la double ou triple répétition des motifs de base, à la manière de la Grive musicienne (*Turdus philomelos*). Longueur totale du corps : 13-14 cm [11]. Poids : 10-21 g [bg29].

Difficultés d'identification (similitudes)

L'identification est délicate dans la mesure où la plupart des observations sur le terrain sont furtives et où cette espèce ressemble énormément à l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*), à tel point qu'on les qualifie couramment d'espèces jumelles [1 ; 5]. Les critères morphologiques qui différencient le plus sûrement les deux espèces sont subtils et nécessitent d'avoir l'oiseau en main. Cependant, dans les meilleures conditions, on peut remarquer l'absence de panneau alaire, les ailes plus courtes relativement à la queue, et les pattes brunes d'*Hippolais polyglotta*. Le critère de distinction à distance le plus sûr étant la voix. La confusion est également possible avec de jeunes Pouillots fitis (*Phylloscopus trochilus*) ou siffleur (*P. sibilatrix*) auxquels le plumage frais donne une apparence beaucoup plus jaune que les adultes. Cependant la silhouette plus élancée et la forme de la tête plus "pointue" chez l'Hypolaïs icterine, permettent la distinction.

Répartition géographique

La distribution est paléarctique, plutôt nordique en saison de reproduction. La limite sud-ouest va du nord de la France jusqu'en Macédoine ; à l'est elle passe en Sibérie centrale. L'Hypolaïs icterine est un migrateur transsaharien dont les quartiers d'hiver se situent en Afrique, majoritairement au sud de l'équateur, décalée vers l'est, jusqu'en Afrique du Sud.

En France, sa distribution est maintenant marginale car l'espèce n'est plus guère présente que dans l'extrême nord et l'est du pays, près des frontières belges, luxembourgeoises et allemandes. Au sud, elle descend jusqu'en Haute-Saône [4]. La limite actuelle reflète un retrait avéré depuis plusieurs décennies alors que l'espèce occupait autrefois tout le quart nord-nord-est du pays [bg72]. De plus, l'Hypolaïs icterine n'est présente que de manière éparse dans la zone où elle niche encore. Toutefois, elle peut atteindre localement des densités encore assez élevées [bg53].

Biologie

Ecologie

L'Hypolaïs icterine se reproduit dans les milieux buissonnants et arbustifs offrant un couvert dense et discontinu. Les arbres sont le plus souvent présents dans les secteurs où niche l'espèce, mais en abondance très variable. En règle générale, l'Hypolaïs icterine préfère les milieux "frais et humides" où la végétation herbacée est exubérante dans les espaces laissés libres par la végétation ligneuse. Les zones présentant globalement une telle physionomie peuvent accueillir cette espèce. Sont entre autres inclus les boisements spontanés de fonds de vallon ou de bords de rivière (dominés par exemple par l'Aulne et les saules), les parcelles forestières de types chênaie-frênaie au stade des fourrés ou du bas gaulis, les forêts alluviales claires, les lisières. L'Hypolaïs icterine fréquente également volontiers les milieux très artificialisés comme les plantations de peupliers et même les parcs et jardins, dans le Nord essentiellement [23 ; bg67]. L'espèce est mentionnée jusqu'à 1500 mètres d'altitude en Suisse [bg7]. Lors de ses migrations et de l'hivernage, l'Hypolaïs icterine fréquente également une large gamme de milieux buissonnants à arborés ouverts, et toujours volontiers les milieux anthropisés (plantations, vergers, parcs) [20 ; 24].

En Bourgogne lorsque l'espèce était présente, les densités pouvaient atteindre dix à 13 couples aux dix hectares dans les milieux favorables comme les jeunes plantations de peupliers envahies de buissons [6]. Ces densités étaient du même ordre que celles qui étaient observées en Europe centrale, plus au cœur de son aire de répartition, comme par exemple en Allemagne orientale [13].

Comportement

L'Hypolaïs icterine est présente en France durant la saison de reproduction et lors de ses migrations. L'arrivée sur les sites de reproduction a lieu durant la première quinzaine de mai et le départ se produit discrètement à partir du mois d'août [bg29]. Les passages migratoires en France ont lieu de fin avril à mai et en août-septembre. L'activité vocale des mâles est maximale lors de la conquête territoriale qui se produit dès l'arrivée sur les sites de reproduction et se maintient à ce niveau jusqu'à l'appariement avec la femelle qui arrive généralement un peu plus tard.

Reproduction et dynamique de population

Il s'agit d'une espèce monogame [2]. Aucun cas de polygynie n'a été avéré, mais certains mâles semblent défendre un second territoire lorsque leur femelle entame l'incubation au sein de leur premier territoire [2]. Cependant le niveau de paternité hors couple n'a pas été jusqu'ici étudié. La nidification est assez discrète dans la mesure où l'activité sonore des mâles décroît très fortement dès le lendemain de la rencontre avec la femelle. Celle-ci construit seule un nid fait de fibres végétales fines, de crins et de bourre, et qui présente une certaine ressemblance avec ceux des rousserolles. Il est construit en quelques jours sur des rameaux fins de buissons ou d'arbustes, à une hauteur variant entre 0.5 mètres à 3.5 mètres en Bourgogne/Franche-Comté [2 ; 6 ; 7] tout comme en Belgique [19]. La ponte compte généralement quatre à cinq œufs et a lieu à partir de la deuxième décennie de mai ; la majorité des pontes sont déposées au cours de cette même décennie [2 ; 6 ; 7]. La femelle incube seule durant 13 à 14 jours et les poussins quittent le nid à l'âge de 13 à 14 jours. Les jeunes s'émancipent une quinzaine de jours après l'envol. Ainsi la durée totale de la reproduction (de la construction du nid jusqu'à l'émancipation des jeunes) s'étend sur environ sept semaines. En règle générale, l'Hypolaïs icterine n'effectue qu'une seule tentative de reproduction par an et des deuxièmes pontes vraies sont très occasionnelles [7]. Les pontes de remplacement sont cependant régulières en cas de destruction du nid. Sur 45 nichées, le succès de reproduction a été évalué à 1.41 jeunes à l'envol par nid en Bourgogne [3]. La longévité maximale enregistrée en milieu naturel à partir de reprise d'oiseaux bagués atteint 11 ans [bg59].

Régime alimentaire

L'Hypolaïs icterine est un insectivore généraliste. Elle chasse dans le feuillage ou même dans les herbes hautes en glanant les insectes sur la végétation, mais elle peut aussi effectuer des captures en vol à la manière des gobemouches. Les proies les plus communes sont des Diptères, des Homoptères et des larves de Coléoptères, mais les petits Gastropodes et les Araignées sont aussi bien représentés dans le régime alimentaire [2]. Les petits fruits semblent aussi être recherchés et consommés avant la migration d'automne [bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981) et inscrite en Annexe II des Conventions de Berne et de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Dans la plaine alluviale du Rhin, les forêts en réserve naturelle d'Erstein, de Rhinau et d'Offendorf comptent parmi les rares sites protégés de nidification de cette espèce. Elle occupe aussi certaines ZPS comme la vallée du Dugeon (Franche-Comté).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'Hypolaïs icterine est considéré comme favorable à l'échelle européenne [bg2], avec des effectifs qui restent importants. Ils étaient récemment estimés entre 100 000 et 180 000 en Biélorussie et entre 2.5 et 5 millions de couples en Russie, au cœur de son aire de distribution [bg2]. Il est difficile de dégager aujourd'hui une tendance générale d'évolution des effectifs à l'échelle européenne. En effet, l'espèce paraît plutôt en expansion dans certains pays du nord et de l'est de l'Europe comme le Danemark, la Suède, la Finlande et la Biélorussie [bg30] alors qu'elle régresse au sud-ouest de son aire comme en Belgique [14 ; 15], en Suisse [12 ; 21] et en France [2 ; 3].

En France, les effectifs sont estimés entre 15 000 et 60 000 couples [bg2], ce qui témoigne du statut précaire de l'espèce qui est considéré comme « en déclin » [bg53]. Ce déclin a été rapporté sur toute son aire de distribution

nationale depuis la seconde moitié du XXe siècle avec une tendance plus marquée à partir des années 1970. Pour autant, les données précises sont très fragmentaires. GAVORY [10] a mentionné que l'Hypolaïs icterine nichait dans toute la Picardie dans les années 1930 et qu'elle est devenue très occasionnelle dans les années 1990. Elle est devenue aussi très rare en Lorraine et a largement régressé en Champagne-Ardenne, de même que dans le Jura, où elle était mentionnée comme régulière au début du XXe siècle [bg22]. En Bourgogne, le retrait de l'Hypolaïs icterine est également documenté : le statut de l'espèce n'était pas très clair au début du XXe siècle [16], mais elle était encore abondante dans les années 1960 [6]. Plusieurs centaines de couples nichaient sans doute durant cette période dans l'est de la Côte d'or, alors que dans les années 1990, il ne restait que 15 à 20 couples localisés sur quelques sites [2]. Elle ne niche plus dans cette région depuis 1997. Une description historique fine du retrait de cette espèce reste difficile dans la mesure où les confusions avec son espèce jumelle, l'Hypolaïs polyglotte, sont fréquentes. Cependant, une certaine concordance a été remarquée entre le retrait de l'ictérine et l'expansion géographique de cette dernière. Les deux espèces ne sont pas "indifférentes" l'une vis-à-vis de l'autre et des interactions compétitives ont été avérées, directement par le biais du chant [8 ; 9 ; 22] ou indirectement par une prédation plus accentuée sur l'Hypolaïs icterine lorsque celle-ci niche au contact de l'autre espèce [3]. Quoiqu'il en soit, la coexistence avec une espèce jumelle en expansion ne peut être systématiquement mise en cause car l'Hypolaïs icterine a disparu de plusieurs régions avant même que l'Hypolaïs polyglotte ne s'y implante [12 ; 18]. Enfin, en tout état de cause, on ne peut invoquer la disparition des habitats favorables, ceux-ci étant toujours bien représentés.

Menaces potentielles

Les causes exactes de la régression de l'Hypolaïs icterine ne sont pas identifiées. Toutefois, la disparition des espaces buissonnants et arbustifs, l'arasement des haies suppriment des capacités d'accueil. Le réchauffement climatique a été évoqué comme le facteur déterminant du retrait vers le nord de cette espèce, dont la répartition est déjà décalée vers les secteurs boréaux et orientaux du paléarctique.

Propositions de gestion

Le maintien d'un taillis buissonnant discontinu dans les plantations de peupliers et les opérations de cloisonnement dans les jeunes parcelles forestières traitées en futaies régulières génèrent des milieux appréciés par l'Hypolaïs icterine. En règle générale, toute gestion favorisant le maintien, l'apparition et le renouvellement d'espaces buissonnants et arbustifs à couvert dense et discontinu est favorable à l'espèce.

Etudes et recherches à développer

L'Hypolaïs icterine reste une espèce peu étudiée et les données précises sur des tendances démographiques à long terme font défaut. Il serait intéressant de quantifier les paramètres démographiques dans diverses populations simultanément sur la limite sud-ouest de l'aire de reproduction et nettement plus au centre afin de savoir si les zones périphériques fonctionnent actuellement comme des puits démographiques [17]. Pour cela, la taille corporelle des oiseaux pourrait être un des paramètres simples à suivre au centre et en périphérie de l'aire, étant supposé que les oiseaux qui colonisent la périphérie de l'aire de reproduction sont plus petits et moins performants. Si tel était le cas, cela pourrait expliquer la réduction de la taille constatée lors des quarante dernières années en Bourgogne, secteur aujourd'hui abandonné et encore récemment en limite sud-ouest de l'aire de reproduction.

Enfin, pour explorer le rôle des facteurs climatiques et du réchauffement global possible récent à une échelle plus fine, il serait opportun de comparer l'ampleur des changements observés dans les secteurs où l'espèce a maintenant disparu et dans ceux où elle se maintient.

Bibliographie

1. BLONDEL, J. (1995).- *Biogéographie. Approche écologique et évolutive*. Masson, Paris
2. FAIVRE, B. (1992).- *Coexistence et écologie des deux espèces jumelles d'Hippolais*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne.
3. FAIVRE, B. (1993).- La prédation joue-t-elle un rôle dans la régression de l'Hypolaïs icterine ? . *Revue d'écologie* **48**: 399-420.
4. FAIVRE, B., SECONDI, J., FERRY, C., CHASTRAGNAT, L. & CEZILLY, F. (1999).- Morphological variation and the recent evolution of wing length in the Icterine warbler : a case for unidirectional introgression. *Journal of Avian Biology* **30**: 152-158.
5. FERRY, C. (1962).- La zone de contact des deux Contrefaisants en Côte d'Or. *Le Jean-le-Blanc* **1**: 47-51.
6. FERRY, C. (1966).- Le statut du Grand Contrefaisant *Hippolais icterina* en Côte-d'Or. *Le Jean-le-Blanc* **5**: 58-76.

7. FERRY, C. (1974).- Fécondité et réussite de la nidification chez le Grand Contrefaisant *Hippolais icterina* en sympatrie et en allopatrie avec le Petit *H. polyglotta*. *Le Jean-le-Blanc* **12**: 1-9.
8. FERRY, C. (1977).- The mapping method applied to species problem interspecific territoriality of *Hippolais icterina* and *H. polyglotta*. *Polish Ecological Studies* **3**: 145-146.
9. FERRY, C. & DESCHARENTRES, A. (1974).- Le chant, signal interspécifique chez *Hippolais icterina* et *polyglotta*. *Alauda* **42**: 289-312.
10. GAVORY, L. (1995).- *Oiseaux nicheurs menacés de Picardie*. Centrale ornithologique de Picardie/Picardie Nature, Amiens. 60 p.
11. GEROUDET, P. (1957).- *La Vie des Oiseaux. Les passereaux : des pouillots aux moineaux*. Vol. 3. Delachaux et Niestlé, Neuchatel, Paris. 293 p.
12. GEROUDET, P. (1983).- *Les Oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Muséum de Genève, Genève. 351 p.
13. GNIELKA, R. (1975).- Brütstatistik zweizer Populationen der Gelbspötters (*Hippolais polyglotta*). *Mitt. Ig. Avifaune DDR* **8**: 2-12.
14. JACOB, J.P. & PAQUAY, M. (1984).- L'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* en 1983 en Wallonie. *Aves* **21**: 78-89.
15. JACOB, J.P., VAN DER ELST, D., SCHMITZ, J.P., PAQUAY, M. & MARECHAL, F. (1983).- Progression de l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg. *Aves* **20**: 92-102.
16. JOUARD, H. (1935).- Sur la distribution en France des deux espèces d'Hypolaïs et sur quelques uns des caractères propres à les faire distinguer sûrement. *Alauda* **7**: 85-99.
17. KIRKPATRICK, M. & BARTON, N.H. (1997).- Evolution of a species range. *American Naturalist* **150**: 1-23.
18. LANDENBERGUE, D. & TURRIAN, F. (1982).- La progression de l'Hypolaïs polyglotte dans le pays de Genève, partie 1 et 2. *Nos Oiseaux* **36**: 245-262 et 309-324.
19. PAULUSSEN, W. (1950).- Nidologische aantekeningen over de Spotvogel. *Gerfaut* **40**: 103-106.
20. PEARSON, D.J. (1972).- The wintering and migration of palaeartic passerines at Kampala, Southern Uganda. *Ibis* **114**: 43-60.
21. SCHIFFERLI, A., GEROUDET, P. & WINKLER, R. (1980).- *Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse*. Station Ornithologique de Sempach, Sempach. 462 p.
22. SECONDI, J., FAIVRE, B. & KREUTZER, M. (1999).- Maintenance of male reaction to congeneric song in the Hippolaïs warbler hybrid zone. *Behavioural Processes* **46**: 151-158.
23. TOMBAL, J.C. (1980).- L'Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) et l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) dans le nord de la France : le point sur la situation en 1980. *Le Héron* **4**: 50-57.
24. VERHEYEN, R. (1953).- Exploration du parc national de l'Upemba. Mission GF de Witte. Fascicule 19, Bruxelles.